

**ATELIER 7 – Compte-rendu -**  
**« La réponse des territoires à la crise globale : associations et collectivités s'impliquent ensemble en solidarité internationale »**  
Jeudi 8 juillet

**Introduction de David Eloy (Altermondes), animateur de cet atelier:**

Cet atelier a pour objectif d'aborder le partenariat entre associations de solidarité internationale et collectivités territoriales comme outil de réponse à la crise globale et multidimensionnelle.

La crise est un sujet omniprésent aujourd'hui. Les collectivités territoriales ont un rôle particulier à jouer parce qu'elles sont en première ligne des conséquences économiques, sociales et environnementales de cette crise.

Sur les questions internationales, c'est un champ qu'elles ont investi depuis un certain nombre d'années. En France, on considère que la coopération décentralisée implique aujourd'hui plus de 3800 collectivités locales qui interviennent dans 132 pays. Cela étant dit, l'action internationale des collectivités locales ne se résume pas à la coopération décentralisée. Ces dernières années, elles se sont impliquées soit directement en soutenant certaines actions, soit indirectement en soutenant les acteurs de leur territoire.

Cités Unies France et l'Aitec ont mené, depuis 2008, un programme de réflexion en Ile-de-France autour de cette question de l'engagement des collectivités territoriales en solidarité internationale. C'est dans le cadre de ce programme que s'inscrit l'atelier de cette journée.

**Intervention de Constance Koukoui (Cités Unies France): L'action internationale des collectivités : présentation et historique.**

On entend souvent parler de jumelage, de coopération décentralisée, de promotion économique, de forum des associations, de financement des associations, de la semaine de la solidarité internationale, etc. Mais il n'est pas toujours évident de savoir exactement de quoi il s'agit. L'action internationale des collectivités territoriales est un champ très vaste puisqu'il s'agit de toutes les actions menées par les collectivités territoriales à l'étranger, en partenariat avec les acteurs associatifs, les opérateurs économiques se trouvant sur leur territoire et coopérant avec des structures à l'étranger. Celle-ci peut se décliner de plusieurs manières, à l'image de la diversité des collectivités:

- le jumelage entre collectivités tel qu'il s'est mis en place après la seconde guerre mondiale (jumelage de réconciliation entre la France et l'Allemagne, mais qui a beaucoup évolué depuis) ;
- la coopération décentralisée, reconnue par la loi de 1992, qui autorise le partenariat entre collectivités territoriales françaises et autorités locales étrangères. Cet engagement de long terme se matérialise par la signature d'une convention de coopération ;
- le soutien aux initiatives du territoire et aux associations de solidarité internationale du territoire ;
- la promotion, le rayonnement économique en soutenant l'implantation d'entreprises du territoire à l'étranger ;
- la diplomatie des territoires (ex: préservation de la paix, reconstruction post conflit, etc.).

Mais s'il existe diverses modalités de mise en œuvre, l'action internationale des collectivités est toujours sous-tendue à une volonté politique qui se matérialise par une décision des élus. D'autre part, la dimension humaine de l'action internationale des collectivités est fondamentale car, pour que les projets perdurent, il faut qu'il y ait un engagement très fort des personnes (souvent bénévoles). Ces relations humaines sont primordiales dans la construction de la solidarité entre peuples.

**Intervention de Fanny Simon (Aitec-Ipam): Présentation du programme « Ancrer la solidarité internationale dans les territoires franciliens »**

L'Aitec et CUF, en partenariat avec le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (à travers sa structure Via le monde), la ville de Nanterre et la ville de Rosny-sous-Bois et avec le soutien de la Région Ile-de-France, ont mené un programme de réflexion sur l'engagement des territoires dans la solidarité internationale. Les objectifs de ce programme étaient de:

- mener une réflexion collective sur ce qu'est une politique locale de solidarité internationale, ce que cela implique y compris en termes de concertation avec l'ensemble des acteurs du territoire
- approfondir les partenariats stratégiques entre collectivités et associations de solidarité internationale et réfléchir sur les difficultés rencontrées
- mettre en place des outils pour rendre lisibles les politiques locales de solidarité internationale

Pour atteindre ces objectifs, plusieurs ateliers thématiques ont été réalisés sur le rôle de l'action

internationale des collectivités territoriales en matière (1) de développement économique; (2) de développement durable; et (3) de promotion des initiatives de paix<sup>1</sup>. Un hors-série de la revue Altermondes « Les collectivités s'ouvrent à la solidarité internationale » a également été publié. Enfin, sur la base des enseignements de ce programme a été réalisée, avec l'ensemble des partenaires, une brochure pédagogique « Ancrer la solidarité internationale dans les territoires » qui revient sur l'importance de l'engagement des collectivités dans la solidarité internationale.

### **La parole est donnée à Jane Bernard du Conseil Général de la Seine-Saint-Denis (Via le monde):**

Le Conseil Général de la Seine-Saint-Denis a mis en place en 2001 une structure ad hoc – un centre de ressources sur les questions de développement et de mondialisation. Ce centre de ressources, situé à Bobigny, a pour objectif de soutenir les acteurs du territoire dans leur projet de coopération, de faciliter la mise en réseau entre acteurs du territoire, et plus généralement de développer une citoyenneté internationale des habitants de la Seine-Saint-Denis.

Via le monde a souhaité participer à ce projet avec l'Aitec et CUF pour encourager la production d'outils d'aide à la décision en matière de solidarité internationale, outils d'autant plus important dans le contexte de crise.

En effet, l'action internationale des collectivités territoriales est aujourd'hui menacée par la crise financière et économique, ainsi que la réforme des collectivités territoriales qui s'accompagnent toutes deux de coupes budgétaires importantes. Or l'arbitrage budgétaire se fait très souvent en défaveur des deux secteurs que sont l'action internationale des collectivités et le soutien aux associations. Nous sommes face à une situation très préoccupante contre laquelle nous devons tous nous mobiliser.

### **Retour à l'intervention de Fanny Simon sur les enseignements du programme:**

Dans la continuité de ce qu'a souligné Jane, les outils produits durant ce programme doivent effectivement venir en soutien à la promotion et la défense des politiques locales en matière de solidarité internationale, d'autant plus que les collectivités ont un rôle primordial à jouer que ce soit pour atténuer les effets de la crise, mais également pour faire face au retrait de l'État.

Au cours de ce programme, nous avons pu constater que les collectivités partenaires partageaient toutes un objectif commun – que l'on peut résumer par œuvrer pour un monde plus solidaire – et qu'à travers les actions de solidarité internationale, les acteurs impliqués étaient également amenés à s'interroger sur les dynamiques de solidarité sur leur propre territoire.

Au-delà des différentes modalités de mise en œuvre du partenariat entre associations et collectivités, tout l'enjeu d'une politique locale de solidarité internationale ambitieuse et qui a du sens, c'est que collectivités et acteurs locaux du territoire apprennent à mieux se connaître pour créer un véritable échange – et non s'en tenir à une relation exclusivement financière. Cela nécessite que chacun des partenaires ait conscience des difficultés du travail en commun, notamment reconnaître la légitimité de chacun des acteurs, et les différences de fonctionnement (rythme de travail, temps des procédures, etc.).

### **Intervention d'Antoinette Guhl (Equinoxe Conseil): Comment articuler solidarité internationale et développement durable?**

Cette intervention s'appuie sur les résultats d'une étude<sup>2</sup> réalisée par Antoinette Guhl (Equinoxe conseil) et Evelyne Nicolas (Adéquations) pour étudier l'articulation entre développement durable et actions de solidarité internationale.

En introduction, il est utile de rappeler que dans la définition du développement durable du rapport Brundtland, apparaît clairement la notion de « besoins essentiels ».

Cette notion de solidarité est bien évidemment commune au champ de la solidarité internationale et du développement durable. Il en est de même pour d'autres valeurs et principes telles que la participation, la transversalité, le respect de la différence, le vivre-ensemble mais également sur des éléments de méthodes telles que la participation, l'amélioration continue, ...

Mais malgré tous ces points de convergence, il existe encore peu d'articulations entre la solidarité internationale et le développement durable : tout d'abord, parce que les services sont trop cloisonnés (les services de solidarité internationale sont souvent mis à part ce qui renvoie à la difficulté de reconnaissance de ce secteur d'intervention), par ailleurs parce qu'il manque d'outils de capitalisation (les centres de

---

1 Les comptes-rendus de ces ateliers sont disponibles sur le site de l'Aitec, voir: <http://aitec.reseau-ipam.org/spip.php?rubrique214>

2 « Agenda 21 et actions internationales: quelles articulations? » (à paraître)

ressource ont par exemple un rôle important à jouer pour faire ce lien entre différents services, acteurs, ...) mais également parce que les connaissances des deux secteurs sont peu partagés.

Suite à cette étude auprès d'une quarantaine de collectivités, on constate que c'est à travers le portage politique, la participation, l'évaluation, l'amélioration continue que l'on arrive à créer le pont entre Agenda 21 (ou autres instruments du développement durable) et politique de solidarité internationale. A travers cette articulation, on améliore la cohérence des politiques de développement durable et de solidarité internationale, et l'articulation entre les différentes échelles du territoire.

Plusieurs leviers ont pu être identifiés pour faciliter cette articulation entre développement durable et solidarité internationale: les enjeux climatiques, l'accompagnement de la mise en place d'Agenda 21 dans les pays du Sud (mais pas seulement dans un échange unilatéral), le secteur de l'économie sociale et solidaire (par exemple: la promotion du commerce équitable), le travail avec les migrants. Ces thématiques permettent d'articuler plus aisément ces deux politiques territoriales et donnent une plus grande cohérence à l'une et à l'autre.

## **Débats – Échanges avec la salle:**

### - Comment faire face aux problèmes d'incompréhension de la population concernant l'action internationale des collectivités territoriales, surtout en temps de crise? (élu(e))

Il est nécessaire de travailler en étroite collaboration avec les citoyens sur les projets de solidarité internationale et de rendre plus lisible l'importance de cette politique territoriale de solidarité internationale (production d'outils pédagogiques, mise en place de centre de ressources, etc.)

### - La réforme des collectivités va avoir un impact considérable sur les relations entre associations et collectivités, il faut en avoir conscience (association)

D'autres personnes de la salle expriment leur inquiétude sur les questions d'arbitrage budgétaire.

### - Peut-on aller jusqu'à parler de « diplomatie des territoires »? Et plus globalement, jusqu'où peut aller un territoire dans son action à l'international? (association)

Certes, il n'y a pas de compétence explicite des collectivités en matière de diplomatie, mais il y a de plus en plus d'interférences, par exemple au travers de discussions entre autorités (ex: la Palestine).

Concernant le terme en tant que tel, ce sont les collectivités elles-mêmes qui l'ont nommé ainsi, d'abord à travers la « diplomatie des villes », puis la « diplomatie des territoires »

### - Jusqu'où peut aller la relation entre collectivités et associations? Question qui prend encore plus son sens dans le faire ensemble? La logique de partenariat sincère est difficile à mettre en œuvre et pour aller au-delà de cette difficulté, il est très important de bien définir les rôles dès le début du partenariat. (association)

### - Comment pousser l'engagement des jeunes dans le champ de la solidarité internationale et du développement durable? Il faudrait également aborder cette question sous l'angle de la formation professionnelle.

Dans la salle, une élue d'Aubagne décrit les initiatives qu'ils ont mises en place allant dans ce sens. Nous renvoyons également à la fiche « La jeunesse au cœur des préoccupations » qui figure dans la brochure.

### - Comment dépasser la contradiction solidarité/concurrence entre territoires? Et comment défendre l'international dans le contexte actuel où l'on assiste de plus en plus à un retour vers le territoire?

Pour dépasser la contradiction de la concurrence entre territoires, il est très important de travailler sur la mise en réseau des acteurs entre territoires et de construire des projets fédérateurs.

### - Attention au terme de « solidarité »: il y a différentes logiques de solidarité, et attention à ne pas pervertir par l'argent celles qui existent ailleurs.

- Il faut nuancer le propos lorsque l'on dit que toutes les collectivités impliquées à l'international veulent œuvrer à un monde plus solidaire. Cela dépend des élus, et de leurs priorités politiques. De même, il faut faire attention au mille-feuilles de la coopération internationale (multiplication d'actions internationales à un endroit par exemple), et être attentif à la cohérence des actions menées à l'international. (élu(e))

### - Y a-t-il des collectivités en France qui ont réussi à adopter une réelle démarche de penser global/agir local, c'est-à-dire penser les problématiques locales dans un cadre global, car pour le moment on est plus dans un

schéma « penser local et agir global » (en exportant nos modèles)?

Oui certaines collectivités ont réussi cette intégration du développement durable et de la Solidarité internationale :

\* La Commune de Bessancourt (7500 habitants) par exemple, qui a travaillé en étroite collaboration avec une collectivité étrangère pour définir 3 ou 4 thèmes d'actions internationales à partir des points de convergence de leur Agenda 21 respectif.

\* La commune de Lille qui dans le cadre de son action internationale, a accompagné la commune de Saint-Louis du Sénégal pour mettre en place son Agenda 21, et qui s'est inspirée des démarches par quartier existantes à Saint-Louis pour son propre Agenda 21 (principe de réciprocité).

- Y a t il des associations internationales qui prévoient de permettre aux associations africaines, par exemple, de faire de la solidarité internationale en France?

Certaines expériences existent dans ce sens (Cf. éducation au développement, travail dans les écoles françaises, ...). Mais pour cela il faut qu'il y ait une bonne connaissance du contexte (ceci est valable dans les 2 sens)

- Il faut noter le rôle important des migrants dans l'articulation entre solidarité internationale et développement durable (double ancrage territorial). Malheureusement, les politiques migratoires actuelles vont trop souvent dans le sens de la répression plutôt que dans la valorisation de cet échange